



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-François Vilotte nommé Directeur Général de la FFT, une nouvelle étape du projet sportif « Agir et Gagner 2020 »

Paris, le 3 octobre 2018

Les bases de la stratégie de développement de la FFT, portées par le projet sportif « Agir et Gagner 2020 », sont à présent posées. L'organisation, structurée autour des 5 piliers - Sportif, Fédéral, Évènementiel, Marketing et Digital – et incarnée par une équipe experte, est en ordre de marche.

Pour passer à une nouvelle phase et accélérer la mise en œuvre de la transformation engagée, le Comité exécutif a décidé de pourvoir le poste de Directeur Général. Ainsi, sur proposition du Président de la FFT, il a nommé à ce poste Jean-François Vilotte qui prendra ses fonctions à partir du 1^{er} novembre prochain.

Diplômé d'études approfondies en Droit Public, Jean-François Vilotte, après sa formation à l'ENA, a débuté sa carrière à la Ville de Paris puis dans le corps préfectoral. Il a été nommé par la suite Directeur adjoint du Cabinet du Maire de Paris puis Directeur Général du développement de l'activité économique et de l'emploi de la Ville de Paris.

De 2002 à 2006, il occupe les fonctions de Directeur du Cabinet de Jean-François Lamour, Ministre des Sports puis Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Directeur Général de la FFT de 2007 à 2009, il est appelé à la Présidence de la Mission de Préfiguration de l'Autorité de Régulation des Jeux en ligne (ARJEL), avant d'être nommé Président de l'ARJEL en 2010 par le Président de la République, poste qu'il occupera jusqu'en 2014. Avocat au Barreau de Paris depuis 2014, il rejoint en qualité d'associé le cabinet d'avocats « De Gaulle Fleurance & Associés ».

Parallèlement à la présidence de l'ARJEL, nommé chef de la délégation française au comité de rédaction de la convention internationale du conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives, il en sera élu Vice-Président. Depuis 2014, en qualité d'expert

international, il a conduit pour l'UNESCO des missions d'évaluation des politiques publiques de lutte contre le dopage de nombreux États.

Jean-François Vilotte mettra son expérience au profit du projet sportif « Agir et Gagner 2020 » qui a pour vocation de redynamiser tous les segments du tennis français, à commencer par le rayonnement de ses tournois, la formation d'une élite et le développement de la pratique sur tout le territoire national, aussi bien métropolitain qu'ultramarin.

Contacts presse :

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr

La Fédération Française de Tennis